

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU : 29 janvier 2020****Nombre de conseillers en exercice : 57****Nombre de conseillers votants présents : 35 dont 2 pouvoirs**

**Nombre de procurations : (3)** Monsieur Joël BAUDY donne procuration à Monsieur Denis THOMASSIN – Monsieur Jean-Louis OLAÏZOLA donne procuration à Madame Laurence SAINTOT – Madame Marie-Louise HARALAMBON donne procuration à Monsieur Chrystophe BLANZIN

**Nombre de suppléants présents ayant le droit de vote : (2)** – Monsieur Pascal CHRISTOPHE donne pouvoir à Madame Peggy ROBSON – Monsieur Germain GRANDJEAN donne pouvoir à Monsieur Bruno COURTOIS

**Nombre de conseillers votants : 38**

Nombre de Conseillers excusés : 11

Conformément à l'art L 2121-15 du CGCT, le secrétaire de séance est nommé :

**Secrétaire de séance : Monsieur Denis THOMASSIN**

Date de convocation : 22 janvier 2020

Date d'affichage : 7 février 2020

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote présents	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
ABONCOURT	Joël BAUDY				X			
	Benoit RAOULT							
ALLAIN	Daniel PRIME	X						
	Rolland MILLERY	X						
ALLAMPS	Jean-François BALTARD	X						
	Yvon MONIER	X						
BAGNEUX	Germain GRANDJEAN				X			
	Bruno COURTOIS	X						
BARISEY AU PLAIN	Jean-Marie GERONDI				X			
	Stéphane NION				X			
BARISEYLA COTE	Christophe PASCAL				X			
	Péggy ROBSON	X						
BATTIGNY	Denis THOMASSIN	X	X					
	Jean COLIN			X				
BEUVEZIN	Hervé MANGENOT					X		
	Marianne BRENNET							
BLENOD LES TOUL	Jean-Louis OLAIZOLA				X			
	Martine MICHEL	X						
	Maurice SIMONIN				X			
	Laurence SAINTOT	X	X					
BULLIGNY	Alain GRIS	X						
	Bertrand DELIGNY					X		
COLOMBEY LES BELLES	Adolphe REGOLI	X						
	Annie FLORENTIN				X			
	Margot MOREL					X		
	Michel HENRION	X						
	Nathalie CROSNIER	X						
COURCELLES	Bernard SAUCY	X						
	Mickaël MATHIEU							
CREPEY	Andrée ROUYER					X		
	Daniel THOMASSIN					X		
CREZILLES	Patrick AUBRY	X						
	Daniel KAISER							

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote présents	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
DOLCOURT	<b>Jean MARCHAND</b>					X		
	<i>Bruno LARDIN</i>							
FAVIERES	<b>Christophe BLANZIN</b>	X	X					
	<b>Marie Louise HARALAMBON</b>					X		
FECOCOURT	<b>David BRUGMANN</b>							
	<i>Patrick THOMAS</i>							
GELAU COURT	<b>Michel CAPDEVIELLE</b>					X		
	<i>Lionel GONZALES</i>							
GEMONVILLE	<b>Alain GODARD</b>	X						
	<i>Monique CHAROTTE</i>							
GERMINY	<b>Patrick DETHORET</b>					X		
	Raymond MINEL							
GIBEAUMEIX	<b>Denis KIEFFER</b>	X						
	<i>Catherine COLIN</i>			X				
GRIMONVILLER	<b>Alexis BOUROT</b>				X			
	<i>Régis BARBIER</i>							
MONT L'ETROIT	<b>Jean-Jacques TAVERNIER</b>	X						
	<i>Michel ROUSSEL</i>							
MONT LE VIGNOBLE	<b>Jean-Pierre CALLAIS</b>	X						
	<b>Michel JEANDEL</b>	X						
MOUTROT	<b>Guy CHAMPOUGNY</b>	X						
	<i>Bruno MULLER</i>							
OCHEY	<b>Philippe PARMENTIER</b>	X						
	<b>Daniel VATTANT</b>	X						
PULNEY	<b>Jean-François DEZAVELLE</b>	X						
	<i>Gérard BARTHEL</i>							
SAULXEROTTE	<b>Céline BOUVOT</b>	X						
	<i>Serge JACOB</i>							
SAULXURES LES VANNES	<b>Pascal KACI</b>				X			
	<b>Céline FOLLEY</b>					X		
SELAINCOURT	<b>Francis VALLANCE</b>	X						
	<i>Nathalie BESNOIST</i>							
THUILLEY AUX GROSEILLES	<b>BROQUERIE Laurence</b>	X						
	<b>GRIS Samuel</b>	X						
TRAMONT EMY	<b>Philippe DIDELOT</b>				X			
	<i>Catherine BARRAT</i>							
TRAMONT LASSUS	<b>Roland HUEL</b>	X						
	<i>Philippe VERMION</i>							
TRAMONT ST ANDRE	<b>Xavier FLAMENT</b>					X		
	<i>Mathieu WECKBRODT</i>							
URUFFE	<b>José FAYS</b>	X						
	<b>Elisabeth DELCROIX ZAREMBA</b>	X						
VANDELEVILLE	<b>Claude DELOFFRE</b>					X		
	<i>Jean-Claude CACAS</i>							
VANNES LE CHATEL	<b>Nathalie HAMEAU KINDERSTUTH</b>	X						
	<b>Nathalie AUFRERE</b>	X						
VICHEREY	<b>Christian FRANCE</b>	X						
	<i>Marie-Aline BONNAVENTURE</i>			X				

Étaient également présents : Madame Muriel CONTE (directrice de la Fabrique) – Monsieur Philippe BOYAUX (directeur SCI laine) – Monsieur Thomas TEN BERGE (comité local) – Madame Aurélie MATHELIN (comité local) - Monsieur Xavier LOPPINET – Madame Pascaline GOUERY – Madame Yvette DE ROSA

Étaient également excusés – Mme Agnès MARCHAND (conseillère départementale) – Mme la Sous-Préfète de Toul – Monsieur le sous-préfet de Neufchâteau – Madame la sous-préfète de Toul



## Ordre du jour

- 1-Validation du PV du conseil communautaire du 18 décembre 2019
- 2-Point d'étape sur l'expérimentation "Territoire 0 chômeur longue durée"
- 3-Entreprises retenues sur le projet de construction de la crèche de Colombey
- 4-CC-2020-1437 - Débat d'orientations budgétaires 2020
- 5-CC-2020-1438 - Modification statutaire du SMTG (Syndicat Mixte du Grand Toulais)
- 6-Temps d'échanges sur la fin de mandat
- 7-Affaires et informations diverses

### 1-VALIDATION DU PV DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2019

A unanimité les membres du conseil communautaire ont approuvé le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

### 2-POINT D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION "TERRITOIRE 0 CHOMEUR LONGUE DUREE"

Madame Aurélie MATHELIN, cheffe de projet, rappelle les principes de l'expérimentation "Territoire 0 chômeur longue durée" et le rôle du comité local de pilotage, présidé par le Président de la communauté de communes, qui est de :

- Piloter l'expérimentation et suivre le déploiement
- Coordonner l'action des acteurs locaux participant à l'expérimentation
- Conventionner les Entreprises à But d'Emploi (EBE)
- Valider les activités de services ou de production des EBE

Elle précise qu'il y a sur le territoire 2 entreprises à but d'emploi, la Fabrique et la SCIC de laine en rêves.

Thomas TEN BERGE, coordinateur au comité local de pilotage a présenté comment, sur le territoire l'équipe du comité local s'organise pour aller à la rencontre des personnes privées d'emploi. Pour cela, le territoire a été divisé en 3 groupes de communes, et c'est actuellement les demandeurs d'emplois du 3<sup>ème</sup> groupe qui sont mobilisés. Depuis le 1er janvier 2017, 246 personnes ont été rencontrées et 82 ont été embauchées dans les 2 EBE. La moyenne de la période sans emploi avant embauche est de plus de 40 mois. Il y a eu 11 départs des EBE (en général pour un autre emploi, mais il y a eu également quelques départs en retraite). A ce jour, il y a 89 personnes volontaires en attente d'une embauche, 33 en CDD ou formation, 2 en CDI et 40 ont quitté le projet (déménagement, retraite ou sans nouvelles)

Madame Muriel CONTE, nouvelle directrice de la Fabrique, présente son entreprise telle qu'elle la perçoit depuis son arrivée en date du 2 janvier 2020 (65 salariés), ainsi qu'un petit film réalisé en interne par les animateurs de lien social

Monsieur Philippe BOYAUX, gérant de la SCI de laine en rêves avec 7 salariés, présente les activités de cette entreprise de fabrication de matelas, couette et oreillers réalisés à partir de la laine de moutons d'éleveurs de la région.

Monsieur Philippe BOYAUX évoque le projet de création d'une station de lavage de la laine Elle est aujourd'hui lavée en Belgique (d'où des frais de transport non négligeable) dans une unité importante, ce qui ne garantit pas la traçabilité de la laine sur des petits volumes. Or des projets se mettent en place en Moselle, avec la nécessité de traçabilité importante.

Monsieur Philippe BOYAUX explique que la marge de progression est importante mais qu'il faut beaucoup communiquer pour faire connaître les produits, participer à des salons, et que des supports de communication sont en cours d'élaboration, tant pour la Fabrique et pour de laine en rêves afin de faire reconnaître les services offerts par ces EBE.

Enfin, il est fait état qu'une seconde loi d'expérimentation est en cours de préparation dans les ministères. Cette seconde loi doit permettre l'élargissement de cette expérimentation à de nouveaux territoires, mais surtout de prolonger de 5 ans les 10 premiers territoires expérimentaux, dont celui de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais.

### 3-ENTREPRISES RETENUES SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CRECHE DE COLOMBEY

Monsieur Philippe PARMENTIER, Président de la communauté de communes, rappelle brièvement la prise de compétence « petite enfance » et la volonté d'un certain maillage du territoire en créant ou rénovant 3 sites : BLENOD les TOUL – COLOMBEY les BELLES – FAVIÈRES.

Le Président présente ensuite le rapport de la commission MAPA retenant les entreprises pour la construction de la crèche de Colombey les Belles.

**Critères de sélection des offres :** Prix : 40% et valeur technique : 60%

**Montant estimatif du projet :** 549 844 €

N° du Lot	Liste des lots	Nom Entreprise	Montant HT- €	Montant HT toutes Options €
Lot n°01	Vrd-démolition-go	CLEMENT	154 197.00	154 197.00
Lot n°02	Serrurerie	MORVILLE	29 824.19	29 824.19
Lot n°03	Etanchéité – couverture	SEI	43 325.00	43.325.00
Lot n°04	Charpente bois – couverture	CLEMENT	21 466.70	21 466.70
Lot n°05	Menuiserie extérieure alu	MAIREL	14 743.00	14 743.00
Lot n°06	Menuiserie intérieure	MAIREL	35 647.00	42 637.00 (option placards)
Lot n°07	Plâtrerie – isolation	ELVINGER	51 000.00	51 000.00
Lot n°08	Electricité	AVENNA	41 500.00	41 500.00
Lot n°09	Chauffage – plomberie-	BOUCHEREZ	48 763.80	48 763.80
Lot n°10	Revêtements de sol	ROBEY	23 262.95	26 393.95 (option plinthes PVC)
Lot n°11	Peinture	BEGARD	18 500.00	18 500.00
	<b>MONTANT TOTAL HT</b>			<b>492 350.64 € HT</b>
	<b>MONTANT TOTAL TTC</b>			<b>590 820.77 € TTC</b>

Ecart par rapport à l'enveloppe estimative : - 10,46 %

Motifs du choix de l'offre retenue : Offre mieux disante conformément aux critères de sélection du règlement de consultation

Pour information, l'inscription budgétaire 2019 pour l'opération OP 168 STRUCTURE PETITE ENFANCE COLOMBEY est de 280 000.00 € TTC.

Le complément devra être inscrit pour le BP 2020.

#### **4-CC-2020-1437 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 (cf annexe)**

La Vice-Présidente présente le DOB 2020 tel que joint en annexe.

La Vice-présidente présente les principaux points

1. Le contexte national- loi de finance 2020 (en particulier la suppression de la taxe d'habitation)
2. La situation financière de la communauté de communes : la CAF, les emprunts, la dette
3. Les orientations budgétaires en investissement : les principales opérations d'investissement :
  - a. Poursuite du projet fibre optique avec le conseil régional
  - b. Aménagement /mise aux normes de la base de loisirs
  - c. Rénovation de logements (Courcelles et rue de la Chalade à Vannes)
  - d. Solde PLUi
  - e. Création d'une crèche à Colombey et réhabilitation de celle de Favières
  - f. Projet de siège communautaire/maison des services
4. Les orientations pour construire le budget :
  - a. Maintien des taux ménages à leur valeur 2019
  - b. Maintien du taux de TEOM
  - c. Augmentation du taux de CFE du montant mis en réserve en 2017 (soit 0,38%)
  - d. Les attributions de compensation : baisse de l'attribution de compensation versées aux communes dont le potentiel financier par habitant est supérieur à plus de 20 % au potentiel financier par habitant moyen des communes du territoire dans la limite de 5%.



- e. Fonds de concours 2020 : reprise du montant 2019 et ajout du montant issu de la baisse des attributions de compensation évoquée ci-dessus

Après débat, la vice-présidente propose un vote de principe pour prendre acte des propositions présentées dans le DOB 2020 et qui serviront de base pour la finalisation du BP 2020

3 abstentions

Le conseil communautaire, après en avoir débattu,

**PREND ACTE** du DOB 2019 tel que présenté par la Vice-Présidente

**APPROUVE** les propositions présentées dans le Débat d'Orientation Budgétaire 2020 permettant de construire la maquette budgétaire 2020 qui sera présentée lors du prochain conseil communautaire.

### **5-CC-2020-1438 - MODIFICATION STATUTAIRE DU SMGT (SYNDICAT MIXTE DU GRAND TOULOUS)**

VU l'article L 5211-17 du Code Général de Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2010, transformant le Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement en Syndicat Mixte depuis le 1er janvier 2011 ;

VU la délibération n°2011-17 du 27 juin 2011 modifiant les statuts du Syndicat Mixte du Grand Toulous

VU la délibération n°2019-42 du 12 décembre 2019 modifiant les statuts du Syndicat Mixte du Grand Toulous

Le Président fait état des difficultés d'obtenir le quorum au sein du syndicat mixte du Grand Toulous. Aussi, il est proposé de réduire le nombre de délégués pour chaque communauté de communes. Au lieu de 38 délégués répartis comme suit : 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants pour chaque collectivité, il est proposé 15 délégués titulaires et 10 délégués suppléants pour chacune, soient 30 délégués titulaires et 20 délégués suppléants au total.

Cette modification de gouvernance s'appliquera à compter du prochain renouvellement des délégués du syndicat au premier semestre 2020.

Considérant cette modification des statuts concernant la modification de gouvernance, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

**DECIDE** de modifier les statuts comme proposé dans le document joint en annexe,

**APPROUVE** la rédaction des nouveaux statuts qui s'appliqueront à compter de la prochaine mandature,

**AUTORISE** le Président à signer tout document découlant de ces décisions.

### **6-TEMPS D'ECHANGES SUR LA FIN DE MANDAT**

Le Président propose un temps d'échange par tablée sur les éléments marquant du mandat. Il précise que lors du prochain conseil communautaire, sera distribué une liste exhaustive et synthétique des différentes actions menées.

Les conseillers communautaires sont invités à évoquer :

- 1 – les actions et projets qui leur semblent importants qui ont été réalisés durant le mandat
- 2 - ce qui a été particulièrement apprécié durant le mandat
- 3 - ce qui n'a pas été particulièrement apprécié et les choses à améliorer

**Pour information, voici le retour des différentes tablées :**

<b>Actions ou projets importants :</b>	
- compétence petite enfance – base de loisirs de Favières – opération « zéro chômeur de longue durée » - La Fabrique – SCIC laine – fibre optique – PLUi - sécurisation en eau du territoire – déchets verts – agrandissement déchetterie – plantation de haies et arbres avec l'association LOANNA – maison de santé d'Allamps – maison des services / nouveau siège com com – miellerie BATTIGNY – développement de la zone la SARAZINIÈRE – aides habitat – unité Alzheimer	<b>Table 1</b>
- Petite enfance – sécurisation en eau potable - opération « zéro chômeur de longue durée – plan fibre	<b>Table 2</b>



- <u>urbanisme</u> (PLUi projet sur le territoire, discussion sur la part de décision entre bureau d'études et élus – <u>social</u> (la fabrique, de laine en rêve, crèches) – gestion de la base de loisirs (malgré les difficultés rencontrées) – environnement – dynamisme culturel avec NOOBA – politique transport (défiance, pourquoi le contournement de Neuves Maisons n'est-il pas terminé) – COVALOM - déchetterie	<b>Table 3</b>
- petite enfance – MARPA – maison de santé – 0 CLD – sécurisation en eau potable – Base de loisirs – PLUi – fibre – création d'un siège communautaire – zones d'activités – OPAH – projet côte à côte (vins et vergers) – travaux sur les cours d'eau (biodiversité) – animation culture – le relais	<b>Table 4</b>
- le PLUi – base de loisirs de Favières –actions du pôle gérontologique – accueil petite enfance – la fabrique – le relais – de laine en rêve – réflexion pour ramener de l'équité financière sur attribution de compensation, fonds de concours - missions AMO assurées par la communauté de communes – actions culturelles	<b>Table 5</b>
- petite enfance (création crèches) – unité Alzheimer – gestion GIP – animation ergothérapeute/personnes âgées – maison de santé- - TOCLD – extension déchetterie – PLUi H , OPAH – programmation culturelle – partenariat avec association (LOANNA, TDL, Familles rurales, Mission locale – développement animation zone en prave – accompagnement déploiement de la fibre par la région Grand Est – valorisation et animation Base de Loisirs de Favières – Prise de compétence sécurisation en eau potable – solidarité territoriale (fonds de concours ex) – COVALOM	<b>Table 6</b>
<b><u>Ce qui a été particulièrement apprécié :</u></b> - réunion à Colombey – Conseil communautaire – travail de l'équipe en AMO	<b>Table 1</b>
- bonne évolution de la base de loisirs - animation culturelle	<b>Table 2</b>
- LA FABRIQUE – GESTION DE LA BASE DE LOISIRS	<b>Table 3</b>
- petite enfance – action santé - 0CLD – la culture – la sécurisation en eau – réunions régulières	<b>Table 4</b>
- clarté de la présentation des documents budgétaires – conduite des dossiers et des projets	<b>Table 5</b>
- conseil communautaire à Colombey - dossiers cc en Amélioration et clairs	<b>Table 6</b>
<b><u>Ce que vous n'avez pas aimé / les choses à améliorer :</u></b> - les transports en commun (rien de fait) – peu de développement dans le sud du territoire – absence de nombreux représentants du sud – absence de politique « habitat séniors » maintien à domicile – manque de communication entre la com com et les habitants	<b>Table 1</b>
- amélioration de la communication	<b>Table 2</b>
- transport et mobilité – manque de moyens (ingénierie pour l'environnement	<b>Table 3</b>
- la communication – temps de réunion trop long – manque de commissions actives	<b>Table 4</b>
- dispositif acquisition, rénovation à étendre à l'ensemble des communes (sous quelle forme ?) – améliorer l'animation territoriale	<b>Table 5</b>
- communication sur information TOCLD – pas assez d'informations en général – pas de retour ou de rappel sur les actions et décisions – documents préparatoires pour conseil communautaire à fournir nous permettrait de mieux comprendre et d'expliquer – site internet de la communauté de communes pauvre	<b>Table 6</b>



## Reprise des post-it :

### Actions ou projets importants :

- Expérimentation (Territoire 0 Chômeur longue durée (4 fois) + "être fédérateur sur des projets innovants : Fabrique, Relais, ...)
- Fibre Optique (2 fois)
- PLUi (4 fois)
- Aide à l'habitat + politique Habitat et PLUi
- Sécurisation en eau potable (3 fois)
- Politique petite enfance / crèches (6 fois)
- GIP / Marpa / gérontologie / action sociale
- Animations culturelles (2 fois)
- Maison de santé Allamps (25 fois) + offre de soins
- Base de loisirs (2 fois dont une fois avec "coté populaire et action culturelle")
- Mise en place des fonds de concours et attributions de compensation

### Ce qui a été particulièrement apprécié :

- Animation culturelle (base de loisirs, festival du conte)
- Gestion de la base de loisirs
- Politique environnementale (ENS, miellerie ...)
- EBE (2)
- La petite enfance
- Action santé
- Dossiers CC en amélioration et clair à la lecture/compréhension
- Conduite des dossiers et des projets menés pendant le mandat / clarté de la présentation
- Travail de l'équipe AMO
- Mission assistance aux communes (sécurisation eau potable par exemple)
- Conseil communautaire à Colombey (centralisé)
- CC à Colombey

### Ce que vous n'avez pas aimé / les choses à améliorer :

- +de com autour de nos projets (exemple réseaux sociaux)
- Communication sur dossier et affaire en cours
- Pas de document préparatoire et site internet com com pauvre
- Environnement : manque de moyens humains (ingénierie)
- Fonds de concours
- Transport – problème mobilité
- Absence de politique sur "habitat séniors" Maintien des séniors dans nos villages
- Dispositif acquisition / rénovation à étendre à l'ensemble des communes
- Manque d'activité en commission
- Peu de développement dans le sud du territoire (absence des élus)
- Améliorer l'animation territoriale

## 7-AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Président rappelle les dates des prochaines réunions

### Ordre d'arrivée des délibérations de la séance

CC-2020-1437 - Débat d'orientations budgétaires 2020

CC-2020-1438 - Modification statutaire du SMGT (Syndicat Mixte du Grand Toulous)

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Philippe PARMENTIER








# ANNEXE



1



2




## Contexte national

- Contexte national contraint
- Réforme de la DGF en 2019
- Rappel architecture de la DGF: dotation de base+ dotation de péréquation+ garantie si le CIF est sup à 50% – possibilité de territorialiser la DGF ,
- Les redevances assainissement et eau sont intégrées au calcul du CIF initialement prévues en 2020 sont reportées en 2026
- Modification attendue pour les ZRR (révision du zonage et nouvelles mesures attendues pour les territoires ruraux )
- Le FPIC pour 2020 : plafonné à 1 000 M€ depuis 2016- maintien du dispositif de contribution ou d'attribution: effort fiscal sup à 1 sinon mécanisme de sortie à hauteur de 50 % du FPIC perçu en 2019
- Revalorisation des bases de 0,9%
- La réforme la plus marquante et qui bouleverse l'ensemble de la fiscalité locale : la réforme de la Taxe d'habitation

29/01/2020 3

3



### La réforme de la taxe d'habitation : nouvelle architecture fiscale des collectivités impacts

COLLECTIVITÉS	2001		2011 (réforme de la TP)		2021		2023	
REGION	TH	TFB		TFB				
	TFNB	TP	TFNB	TP				
DEPARTEMENT	TH	TFB	TH	TFB		TFB		
	TFNB	TP	TFNB	TP				
INTERCOMMUNALITE	TH	TFB	TH	TFB	TH* <small>(app sur résidence principale)</small>	TFB	TH*	TFB
	TFNB	TP	TFNB	CFE	TFNB	CFE	TFNB	CFE
COMMUNES	TH	TFB	TH	TFB	TH*	TFB	TH*	TFB
	TFNB	TP	TFNB		TFNB		TFNB	

29/01/2020

4



Communauté de communes  
Nœux de France et de la Vallée

## La réforme de la taxe d'habitation


Réforme	2001	2011	2021	2023
	Suppression de la TH régionale	Réforme de la TP : - Transfert de la TP régionale et départementale au bloc communal - Transfert de la TH départementale au bloc communal - Transfert de la TFNB régional et départementale au bloc communal - Transfert de la TRB régionale au département	Réforme de la TH : - Transfert au 01/01/2021 de la TRB départementale aux communes - Transfert d'une fraction de la TVA aux intercommunalités	01/01/2023 suppression de la TH sur les résidences principales

29/01/2020 5

5

- Communauté de communes  
Nœux de France et de la Vallée
- ## La réforme de la taxe d'habitation
- 2018-2020 : dégrèvement progressif de la TH pour 80 % des contribuables
  - 2021-2022 = élargissement progressif de la suppression de la TH sur les résidences principales
  - 2023: suppression de la TH sur l'ensemble des résidences principales
  - Les résidences secondaires et les locaux professionnels non soumis à la CFE restent redevables de la TH
- 29/01/2020 6

6




## La réforme de la taxe d'habitation

- 2020 : ANNEE TRANSITOIRE :  
Les bases de TH taxées en 2020 (les rôles supplémentaires et les allocations compensatrices) serviront de base dans le calcul des produits à remplacer avec l'application des taux 2017 (bases 2020 x taux 2017)
- 2021 : mécanisme de neutralisation des effets de la réforme par une compensation ou prélèvement

29/01/2020 7

7



## La réforme de la taxe d'habitation

2021 : mécanisme de neutralisation des effets de la réforme par une compensation ou prélèvement


Pour les communes:

- TH : perception de la TH sur les résidences secondaires et locaux professionnels (sans pouvoir de taux)
- TFB: transfert de la TFB départemental aux communes (pouvoir de taux)
- TFNB : pouvoir de taux
- Le mécanisme de compensation sera appliqué avec un coefficient correcteur (source DGFIP) qui s'appliquera directement et sera évolutif,

29/01/2020 8

8





## La réforme de la taxe d'habitation


### Pour les intercommunalités

2021 : transfert d'une fraction de TVA calculée sur la base des prodts de la TH 2020 et taux 2017 (+ compensation des exo de TH en 2020 + moyenne annuelle des rôles supplémentaires de TH communale de 2018 à 2020) sur le prodnt net national de TVA en 2020

- TH : perception de la TH sur les résidences secondaires et locaux professionnels (sans pouvoir de taux)
- TFB: pouvoir de taux
- TFNB : pouvoir de taux
- CFE: pouvoir de taux

29/01/2020 9

9



## La réforme de la taxe d'habitation et les effets sur les indicateurs de richesse


Potentiel fiscal et financier, effort fiscal sont des indicateurs de richesse qui seront remis en cause suite à la suppression de la TH

Ils sont utilisés pour :

- Les composantes de la DGF et de la Dotation intercommunalité
- Le FPIC

29/01/2020 10

10



### LES AUTRES TAXES

COLLECTIVITÉS	CFE	CVAE	IFER	TASCOM	TATFNB	TVA
REGION		X	X			X
DEPARTEMENT		X	X			
INTERCOMMUNALITE	X	X	X	X	X	X
COMMUNES						

29/01/2020 11

11



## Situation financière de la communauté de communes

29/01/2020 12

12



## SOLDE EXECUTION (prévisionnel)

CA 2019	TOTAL VOTE €	TOTAL SIT AU 20,01 (sans RAR) €
FONCTIONNEMENT	DF: 6 973 820,21 RF: 6 973 820,21	DF: 5 900 071,88 RF: 6 205 451,28
INVESTISSEMENT	DI: 3 323 213,15 RI: 3 323 213,15	DI: 1 702 975,15 RI: 1 682 317,87

En section de fonctionnement: dépenses prévues et non réalisées sur les dépenses liées aux études et aux prestations extérieures

29/01/2020
13

13

## La capacité d'autofinancement

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT SPARINGNE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CAP BRUTE	481	410	477	651	587	823	504	685	579
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	284	303	334	338	338	680	314	234	158
CAP NETTE	187	108	143	313	249	143	190	451	420

CAI<sup>®</sup> brute = recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement (y compris intérêts des emprunts). Soit la part des ressources propres destinées à financer la section investissement (et notamment le remboursement du capital de la dette).  
 CAI<sup>®</sup> nette = CAI<sup>®</sup> brute - le remboursement du capital des emprunts.

29/01/2020
14

14

## La dette

- Les effets des nouveaux emprunts  
 1 emprunt contracté en décembre CE : 337 k€ sur 20 ans  
 Annuités: 20 833 € avec démarrage en 2020 pour  
 financer le projet de miellerie à Battigny et la  
 rénovation du bâtiment LA FABRIQUE à Bulligny
- En cours de la dette au 31 12 2019 : 3134k€

29/01/2020 15

15

## Les emprunts

**En cours de la dette 31/12/N**

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
En cours de la dette au 31/12/N K€	2424	2368	2331	2081	1778	2081	2828	4124	3787	3689	3698	3417	3134
Annuité de la dette K€	360	409	425	375	375	384	469	439	474	480	523	332	333

29/01/2020 16

16



**La stratégie financière 2017/2020**

Lors du DOB 2017, la stratégie financière 2017-2020 a été approuvée (étude financière prospective)

1<sup>er</sup>) Validation d'une augmentation continue du produit fiscal liée au taux ménage et à la CFE (hors TEOM: 13,08)  
de 100 000 € durant 3 ans sur 2017/2018/2019

Taux	2017	2018	2019
TH	13,17	13,57	13,84
TFB	2,00	2,06	2,10
TFNB	5,6	5,77	5,88
CFE	24,30	25	25,52

2<sup>ème</sup>) 2017/2020 :

- \* Création d'un fonds de concours alimenté par 1/3 de l'augmentation du produit fiscal et nouvelle répartition des AC entre les communes (diminution de 5 % des AC en fonction de la richesse fiscale)

Fonds de concours 2017	Fonds de concours 2018	Fonds de concours 2019
47 522,00	91 247,00	134 033,00

17

**La stratégie financière**


L'augmentation de la fiscalité et la nouvelle distribution des attributions de compensation ont permis

- De dynamiser le CIF
- D'augmenter les ressources en DGF
- Faire progresser l'effort fiscal pour se rapprocher de la moyenne(1)
- De poursuivre le programme d'investissement et de fonctionnement

	2017	2018	2019
CIF	0,48	0,504	0,58
DGF	511K€	510 K€	540 K€
EF	0,93	0,96	0,958

- faire face aux baisses des dotations de l'Etat et des partenaires,
- ne pas dépasser une capacité de désendettement à 6-7 années,
- atteindre des fonds de roulement à hauteur de 45 jours,
- ne pas dégrader notre CAF annuelle,

18



## Les attributions de compensation


Pour rappel depuis 2017, le conseil communautaire a approuvé :

- la baisse de l'attribution de compensation de 5% des communes de la communauté de communes qui se caractérisaient par un potentiel financier par habitant supérieur de plus de 20% au potentiel financier par habitant moyen des communes du territoire.

	2017	2018	2019
AC versées	279 k€	269k€	256 k€
Reversement fiscalité encaissée suite au transferts de compétences	207 k€	207k€	210k€
Fonds de concours	47 522,00	91 247,00	134 033,00

29/01/2020 19

19



# Les orientations budgétaires 2020

29/01/2020 20

20



**FISCALITE**

**Attributions de compensation**

**Fonds de concours**

Propositions DOB 2020 :

- PROPOSITION 1 : ne pas augmenter les « taux ménage », appliquer la réserve disponible pour la Cotisation Foncière des Entreprises
  - ✓ Le taux maximum de CFE n'est pas encore notifié, la capitalisation 2017 est de 0,38
  - ✓ STABILITE DE LA FISCALITE MENAGE
  - ✓ STABILITE DE LA TEOM
- PROPOSITION 2 : Baisse cumulée de 5% des AC pour les communes dont le potentiel financier par habitant est supérieur de plus de 20% au potentiel financier par habitant moyen des communes du territoire pour alimenter le fonds de concours
- Le FONDS DE CONCOURS 2020 sera composé : FC 2019+ baisse des AC 2020

Les modalités de répartition entre les communes restent inchangées (en fonction de la DSC et de l'effort fiscal )

21

21

**ORIENTATIONS 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Proposition de maintenir le niveau de services et de cotisations**

	OBSERVATIONS
<b>CHARGES COURANTES</b>	<b>LES PRINCIPAUX POSTES :</b>
<b>LES PRESTATIONS EXTERIEURES</b> (covilom, cours d'eau)	Stabilité par rapport à 2019 sans prise de nouvelles compétences (réalisé 1 067 000€) COVILOM: 1 025 000 € en 2019 –prévisions 2020: 1 100 000 € Nouveauté: Plan de gestion sur les DNS (Gemblay et Battigny = 50 000€) Trame Verte et Bleue = 25 000€
<b>SUBVENTIONS</b>	2019 : 290 000 € dont 147 000 € affectés au CIP pour l'exercice de la compétence petite enfance (convention triennale 2020-2022) – Prévision d'augmentation de la prestation pour assurer le fonctionnement du pôle petite enfance soit 215 000€ pour les sites de Fevrières et Colombey (fin des emplois aidés) - soit enveloppe supplémentaire 70 000 €
<b>REMUNERATIONS DIVERSES</b>	Les postes de rémunérations diverses : animations lecture, musique, tourisme (base de loisirs), actions sociales et jeunesse, développement économique, environnement (animations LOANA), fonctionnement (prestations IN PACT) seront stables par rapport à 2019 2019 : 172 000€ 2020 : stable
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	SDS 2020: 238 000€ (2019 : 235 000€ - augmentation de 1,2%)
<b>COTISATIONS</b>	2019+ 102 000€ -Principales cotisations 2020 : PDI: 21 000€- Maison du Tourisme: 25 000€ - ADTL: 10 200€- Mission locale: 18 900€ SCOT: 13 000€ - SDAA : 7500 €
<b>VERSEMENT AUX AUTRES ORGANISMES</b>	2019+ 205 000€ Dont SMGT: 106 000€ pour 2020 (2019+ 105 000€) Accès déchets et assainissement: 63 000€ EPTB: 11 000€ EPAMA: 4 000€ (nouveau)
<b>FONDS DE CONCOURS</b>	2019 : 135 000 € 2020: 145 000€ dont 10 000€ sur la base du reliquat de la part des AC/non versés

22

**ORIENTATIONS 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES ESTIMEES BP 2020	OBSERVATIONS
CHARGES DE PERSONNEL	+ 5%	Remplacement des départs , ou congés maladie, création d'un poste technique, renouvellement de contrat et titularisation de 2 postes cat C.
CHARGES FINANCIÈRES	+2%	Nouvel emprunt réalisé fin 2019 Caisse Épargne et prévoir un nouvel emprunt sur 2020
AC- DOTATION COMPENSATION	247 000 €	Diminution suite diminution de 5% pour les communes dont le potentiel financier est sup à 20%.
FNGIE	810 000€	Maintien du montant notifié

29/01/2020 23

23

**ORIENTATIONS 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**LES ETUDES**

ETUDES	OBSERVATIONS
Etude sur les communes non assainies SOLDE	Etude finalisée avec du retard et demande solide aux communes.
Compétence eau	Avenant réalisé avec le prestataire pour traiter la partie sécurisation eau potable
Economie	Etudes sur la Sarrazinière -Etude sur le lavage laine (en cours 10 000€ )- Etude sur le projet de conserverie (chiffrage non définitif)
Territoire O.C.D	Aide au démarrage pour l'animation de la miellerie (aide au porte ou ingénierie)
HABITAT	Lancement de la 5eme OPAH en interne
Etude sur le Plan Climat Energie	Animation avec le POTL et répartition de la charge par communauté de communes

29/01/2020 24

24



### Les charges de personnel

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>CHAP 012</b>	1 145 597	1 196 795	1 258 178	1 247 821	1 218 212	1 211 910	1 374 750
<b>Ratio masse salariale/DRF</b>	24%	26%	26%	21%	22 %	23.5%	25,4%
<b>ETP</b>	37.28	37.85	39.11	40	37	39.5	43
<b>Dont chantier insertion</b>	13	10	11	10	11	13	11

En 2019: Mise en place du RIFSEEP

Service technique: remplacement de 2 départs en retraite (doublet sur quelques mois), et remplacement d'1 mise en disponibilité (doublet) pour le service aux communes, et création d'un poste d'agent technique en renfort, recrutement d'un poste d'ingénieur (AMO à temps partiel)

Habitat: remplacement de congés longue maladie et 2 congés maternité (+ présence parentale) – doublets

Moyens généraux: remplacement intérim sur congé maladie et création d'un poste de secrétaire comptable pour renforcer l'équipe (décembre)

Economie: remplacement pour le poste d'animateur économique (départ)

Pour 2020: recrutement agent technique pour le suivi des bâtiments, titularisation du poste de chargé d'accueil et d'un poste d'agent technique, prolongation du poste de chef de projet OCLD, passage à temps plein pour AMO, poste dédié à l'environnement (GEMAPI, ENS, sécurisation eau potable).

25

### PROPOSITION DE RECETTES EN 2020- SECTION DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX POSTES

RECETTES DE GESTION COURANTES	ESTIMATIONS BP 2020
Location Immeubles	580 000€
Dont services aux communes et syndicats et AMO	140 000€
Dont remboursement de charges locatives	110 000€
Dont remboursement communes pour l'étude assainissement non collectif	90 000€ (étude finalisée mais retard dans la procédure)
Dont mise à disposition du GIP Grandir et Bien vieillir	45 000€
Dont Redevance spéciale	30 000€
Recettes à caractère de loisirs et culturel	50 000€ (très variable pour la saison estivale de la BDL) et 15 000€ (remboursement spectacles)

26

**HYPOTHESE DE RECETTES EN 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT  
LES PRINCIPAUX POSTES**

BP 2020 ESTIMATIONS DES RECETTES FISCALES	OBSERVATIONS
Impôts directs (ménage)	En raison de la réforme de la TMI maintien des taux (peu de liability) = proposition de maintenir le niveau de recettes fiscales à 2019 (sur taux 2017) = 2 000 000€
CVRE+TASCDM	240 000€ + 20 000€
FPIC	Estimation à 40 000€ (50% du montant perçu en 2019)
WER	38 000€
TZDM	SANS HAUSSE DE LA FISCALITE : 990 000€
AC REVERSEE	210 000€
Taxe séjour et divers	7 000€

29/01/2020 27

27

**PROJETS 2020 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

	NOUVELLES PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS	RECETTES
<b>ECONOMIE/ TOURISME</b>	EN TRIAVE = 60 000 €- bâche incendie et éclairage public SARAZNIERE = 50 000€ (étude aménagement foncier) AOC : 20 000€	Vente de parcelles sur la zone en Prave (GRANULEST)
	FIBRE OPTIQUE CONVENTION NUMERIQUE : PROGRAMME SUR 5 ANS 2019/2023 : 550 000€ SOIT 110 000€ PAR AN	
	LE RELAIS VANNES LE CHATEL (négociation en cours pour une vente)	
	TOURISME : travaux sur la Base de loisirs enveloppe estimée à 100 000€	
	- Rénovation des douches extérieures (travaux en régle) pour accueillir le CAPA et les touristes au camping	
	- Réaménagement de la plage (17 000€)	
	- Réseaux électriques à l'accueil (18 000€)	
	- Divers matériel pour le restaurant (15 000€)	
	- Mise aux normes du poste de secours (50 400€)	

29/01/2020 28

28

Communauté de communes  
N° de dossier : 2019-00001

## PROJETS 2020 – SECTION D'INVESTISSEMENT

	NOUVELLES PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS	RECETTES
<b>HABITAT / URBANISME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PLUI solde pour 2020 : 43 000€ (solde T4)</li> <li>- LANCEMENT 5<sup>ème</sup> DPAH (fonctionnement)</li> <li>- LOGEMENTS A RENOVER: Courcelles , Vannes le Châtel (à Châlade)</li> </ul>	

29/01/2020 29

29

Communauté de communes  
N° de dossier : 2019-00001

## PROJETS 2020 – SECTION INVESTISSEMENT

	NOUVELLES PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS	RECETTES
<b>SOCIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- CRÉATION D'UNE CRÈCHE À COLOMBEY LES BELLES : 600 K€</li> <li>2- RÉHABILITATION DE LA CRÈCHE DE FAVIÈRES : 200 K€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Financement DGE, FEADER et CAF en attente</li> <li>2. Financement DETI et CAF notifiés</li> </ul>
<b>COURS D'EAU</b>	POURSUITE DES TRAVAUX EN COURS: <ul style="list-style-type: none"> <li>- AAIL (Demigny) : marché en cours d'exécution (SWE)</li> <li>- BOUVADÉ : opération terminée</li> </ul>	
<b>DÉCHETS MENAGERS</b>	Renovation de la déchetterie intercommunale terminée et soldée , pour 2020 accès barières à pivot (EAT)	

29/01/2020 30

30



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 Pays de la Vallée de la Sarthe  
 Pays de la Vallée de la Sarthe

## PROJETS 2020 – SECTION INVESTISSEMENT

<b>TECHNIQUE et MOYENS GÉNÉRAUX</b>	1- CONSTRUCTION DE LA MAISON DES SERVICES SIÈGE COMMUNAUTAIRE : 3 000 K€ (2019/2022)  2- MATERIEL DIVERS Flottes véhicule : acquisition de véhicules d'occasion Flotte informatique (renouvellement des postes)	Les demandes de financement sont en cours.
<b>OPÉRATION FINANCIÈRE</b>		

2 investissements structurants pour le territoire en 2020 :

- construction du nouveau siège communautaire présenté lors des séances précédentes qui permettra d'accueillir également des services du territoire (maison des services) – programme sur 3 ans (2 tranches de demande de financement auprès des partenaires seront prévus sur 2020-2022)
- Construction d'une nouvelle crèche à Colombey les belles pour améliorer l'offre de services pour la garde d'enfants (et réhabilitation de la crèche de Favières)

29/01/2020 31

31

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 Pays de la Vallée de la Sarthe  
 Pays de la Vallée de la Sarthe

## Calendrier budgétaire

**Le conseil communautaire du 29 janvier 2020 :**

- PRESENTATION DU DOB : DELIBERATION
- 

**Le conseil communautaire du 26 Février 2020:**

- CA ET CG : + résultat lors du même CC que le BP
- VOTE DES TAUX DE FISCALITE
- MODIFICATION DES AC
- VALIDATION DU FONDS DE CONCOURS
- CREATION DE POSTES
- VOTE DU BP 2020

29/01/2020 32

32